

## CALL FOR PAPERS *POLITICA.EU* 2025

### ***Fondements institutionnels et nature juridique de l'Union européenne réflexions et perspectives***

Dans un discours prononcé le 12 septembre 2012, José Barroso a déclaré au Parlement européen que la réponse aux grands défis économiques et sociaux auxquels le continent est confronté ne pouvait passer que par un nouveau «Pacte décisif pour l'Europe», lui permettant de se projeter, avec ses *principes* et sa *prospérité*, dans l'avenir d'un monde globalisé.

Comme le reflètent indirectement les propos de l'ancien Président de la Commission européenne, le processus d'intégration européenne a conduit l'Union à se doter, en 60 ans seulement, d'une architecture institutionnelle capable de réagir de manière dynamique aux difficultés auxquelles elle est confrontée.

Ce processus d'intégration est en constante évolution, ce qui amène les juristes, les historiens et les politologues à s'interroger sur ses fondements et sa nature juridico-institutionnelle, d'autant que les traités fondateurs de l'Union ne la qualifient pas expressément d'«organisation internationale» à proprement parler, contrairement à ce qui concerne la Cour de Justice.

Cela amène certains chercheurs à se demander si le processus d'intégration européenne et l'Union elle-même peuvent être interprétés non pas tant selon le modèle d'une organisation internationale «classique», mais plutôt selon des modèles qui peuvent être rattachés – au moins en partie – à la logique du constitutionnalisme à plusieurs niveaux, typique des États fédéraux.

Un aspect fondamental, invoqué par les tenants de ces thèses, est le rôle et les fonctions de la Cour de Justice de l'Union européenne, dont les arrêts ont consacré (déjà dès les années 1960) la primauté et l'effet direct du droit communautaire sur le droit national.

Les deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle ont certainement été traumatisantes pour l'Union. Elles ont commencé par l'échec de la tentative de ratification (par la France et les Pays-Bas) du *Traité établissant une Constitution pour l'Europe*; elles se sont poursuivies par les événements laborieux qui ont accompagné la ratification du traité de Lisbonne; elles ont été suivies par la crise économique, qui a touché l'ensemble du Continent (en particulier la Grèce), le Brexit, la crise pandémique et, enfin, l'agression russe contre l'Ukraine et la nécessité de réfléchir d'urgence à la défense européenne, face également aux initiatives de la nouvelle Présidence américaine.

Repenser la *nature juridique* de l'Union et ses *fondements*, notamment à la lumière des défis actuels et futurs, est donc non seulement opportun, mais nécessaire.

La date limite de soumission des articles à [redazione.rivistapolitica@gmail.com](mailto:redazione.rivistapolitica@gmail.com)  
est fixée au **15 octobre 2025**

Langues: italien, anglais, français, allemand, espagnol